

Femmes députées en Suède

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 451

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Publications reçues

ALMA KARLIN: *Tränen des Mondes*. Paul Küpfer Verlag, Breslau.

Nous retrouvons, sous un cartonnage assez coquet, dans un court roman (ou une longue nouvelle, si l'on préfère), l'auteur des gros livres de voyage dont nous avons rendu compte à deux reprises, — cette jeune femme qui, presque sans argent, mais avec une indomptable énergie, a pénétré jusque dans les villages les plus reculés des Andes, a séjourné dans maints pays d'accès plus ou moins difficile, exposée à mille maux et dangers.

Ici, encore, les coutumes, les mœurs, les superstitions servent de toile de fond, impressionnante dans ses aspects sauvages. Les héros sont un jeune Péruvien et une femme blanche dont il est épris. Roman sombre, mais qui finit sur une note de soulagement. Le paysage est aussi terrifiant que le drame, et l'on assiste aux convulsions d'un volcan.

M. L. P.

La République des combattants. 1 brochure. Prix: 2 f. fr.

Sous ce titre, l'Union fédérale des Associations françaises d'anciens combattants et de victimes de la guerre publie une brochure réclamant la restauration de l'autorité républicaine, et l'organisation d'une économie démocratique. Dans les tâches proposées pour réformer l'Etat, relevons celles-ci concernant la moralité: la loi doit toujours avoir le dernier mot; les dirigeants doivent, avant tout, mériter la confiance du pays par leur intégrité; pour restaurer l'activité, il faut remettre à leur place gouvernement, parlement, administration, collectivités organisées et presse, et adjoindre aux pouvoirs publics un organe de documentation, d'information, d'impulsion et d'équilibre dans l'ordre économique.

J. V.

Femmes députées en Suède

Quatre femmes: Ruth Gustavson, Sigrid Gillner-Bingenson, Olivia Nordgren, et Agda Oestlund, ont été élues aux dernières élections suédoises.

(Les Cahiers Féministes.)

T. G. Masaryk et les femmes

Sous ce titre, un intéressant article de Mme Frantiska Plaminkova, dont nous résumons quelques passages:

Le président Masaryk est connu du monde entier comme un partisan inébranlable de l'égalité de droits entre l'homme et la femme dans tous les domaines. « Il n'y a pas de question féminine, mais une question d'humanité », disait-il déjà bien avant la guerre. Et aussi: « La femme sera placée sur le même pied que l'homme au point de vue intellectuel, juridique et politique. » Cette phrase lapidaire, le président l'incorpora, sous la forme d'une ferme promesse, dans la déclaration de Washington, le 18 octobre 1918, et la Constitution tchécoslovaque l'a transformée en ce principe juridique: « Les privilèges de sexe ne sont pas reconnus », lequel principe est devenu la loi fondamentale du nouvel Etat.

Cette façon de voir de Masaryk sur les femmes, demeurée ferme et intacte depuis ses jeunes années, découle de sa vie et aussi des femmes de son entourage, qui toutes ont exercé sur lui — comme il l'a dit maintes fois — une influence forte et bienfaisante. Celle qui marqua le plus sur son évolution personnelle fut sa femme, Charlotte Garrigue. Dans une de ses lettres, Masaryk a écrit: « Je dois faire le même aveu qu'a fait J. Stuart-Mill: Mes idées sur la femme sont fixées d'après le modèle vivant de ma femme, de même que celle-ci a exercé l'influence la meilleure et la plus décisive sur la formation et le développement de toutes mes idées et de mon caractère. »

Dans son premier « message » à son pays, il n'oublia pas les femmes, et, en 1929, il écrivit deux « déclarations de principes » qui leur furent adressées. Il étudia aussi dans quatre conférences la psychologie féminine et réfuta toute inégalité à leur détriment; au point de vue strictement humain, il repoussa les opinions courantes sur la faiblesse musculaire et l'insuffisance nerveuse des femmes, et releva l'énorme tension nerveuse que susci-

tent chez une mère les fatigues et les angoisses, comparant cette tension avec le travail beaucoup plus calme de l'homme de bureau ou du savant. La conclusion à laquelle aboutit toujours Masaryk, c'est l'égalité complète entre l'homme et la femme, ce qu'il appelle « le démocratisme sexuel », opposé à cet « aristocratie » en matière de sexe qui se retrouve dans les anciennes idées religieuses, sociales et politiques.

Du principe de l'égalité entre les sexes découle, pour lui, celui de l'égalité absolue dans le travail. Il affirme, de plus, que le travail gagne-pain de la femme en dehors de son foyer non seulement est possible et n'entraîne pas la dissolution de la famille et du mariage, mais est encore désirable... « la femme sera alors financièrement indépendante, et l'homme devra se conduire avec elle de façon différente... elle sera davantage son égale et il devra la respecter... »

Au point de vue moral, Masaryk remarque que « ce que l'on pardonne à l'homme, on ne le pardonne pas à la femme »; et il s'est toujours élevé contre la prostitution, la polygamie qui se déguise sous le masque du mariage, la décadence des mœurs et le matérialisme. Parce que, à son sens, les êtres libres sont seuls capables d'une union pure et consciente de ses responsabilités, il faut que la femme soit en tout l'égale de l'homme. « L'amour sans sentimentalité et sans romantisme, c'est l'amour qui existe entre l'homme et la femme égaux entre eux. »

Masaryk apprécie hautement la maternité. Mais il ne veut pas que l'on assigne à la femme la maternité comme unique vocation. Et quant au rôle des parents, il pense que, dans la majorité des familles, le père se dérobe à ses devoirs d'éducateur et en charge la mère.

Bien que le principe de la démocratie et de l'égalité entre les sexes soit à la base de l'Etat tchécoslovaque, Mme Plaminkova nous dit qu'il faut toujours encore lutter en sa faveur, car la guerre et la crise ont renforcé le matérialisme et obscurci beaucoup de principes justes.

J. V.

Significatif

Le numéro de la *Revue suisse des Hôtels* du 3 janvier 1935 contient les renseignements suivants sur l'activité du placement de la Société Suisse des Hôteliers.

	Places offertes	Demandes de places	Engagements
Bureau	299	387	122
Gouvernantes, buffet, barmaid	812	517	260
Filles de salle et de service	2703	1704	811
Filles de chambre	1188	715	361
Lingères, repasseuses et laveuses	674	424	205
Cuisinières	873	324	159
Filles de cuisine, d'office et de maison	832	174	108
	7381	4245	2026

A l'exception des employées de bureau, les offres de places ont été plus nombreuses dans toutes les catégories d'emplois. Pour 7381 postes vacants se sont annoncées seulement 4245 employées, dont beaucoup de débutantes. Le manque de personnel féminin a été particulièrement frappant pour les postes de cuisinières, de filles de cuisine, de filles d'office et de laveuses. Pour 873 postes de cuisinières, il n'y a eu que 324 demandes de places. La proportion a même été de 832 à 174 pour les filles de cuisine et d'office.

La pénurie de main-d'œuvre persiste donc dans ces dernières catégories. Si les offices d'orientation professionnelle ne réussissent pas à fournir plus de main-d'œuvre indigène dans ces branches, l'hôtellerie sera forcée encore d'engager des étrangères.

(Communiqué par l'Office Suisse pour les professions féminines.)

Les Nouvelles littéraires publient ce croquis d'une princesse de lettres arabes:

May Ziade

En May Ziade, plus connue dans les lettres arabes sous le nom de May, essayiste, critique, poète et journaliste, auteur d'une douzaine d'ouvrages, deux cultures s'entremêlent et se confondent: la culture orientale et la culture occidentale. Dans l'un des poèmes, *Où est ma patrie*, elle se demande d'une façon pathétique: « Je suis née dans un pays, mon père est d'un pays, ma mère d'un autre pays, j'ai habité dans un autre pays et les images de mon âme se meuvent d'un pays à l'autre. Auxquels de ces pays est-ce que j'appartiens? »

Elle est née à Nazareth, est élevée chez les religieuses à Beyrouth, et est venue très jeune en Egypte. Elle connaît parfaitement huit langues. Jeune fille ardente et libre, qui a respiré l'air des montagnes libanaises, nature exubérante, elle a voulu étancher sa soif à toutes les sources de la connaissance. Devenue femme de lettres sa profession n'a pas dénaturé en elle le tempérament, ne le goût ni surtout la grâce qui font qu'elle est avant tout femme. En cela elle est de la lignée de Aïcha Teymour et de Malaka Hefni Nassef, autres écrivains. Par sa sensibilité elle pourrait s'apparenter, mais d'assez loin cependant, à Séverine, surtout par son œuvre de journaliste.

A son arrivée en Egypte, lorsque son père prit la direction de *Al-Mahrussa*, quotidien d'une haute tenue, May y publia ses premiers articles. C'est là qu'elle fit son apprentissage de journaliste. Lorsque, en 1912, Jules Védérine survola



Les Expositions

A l'Athénée (Genève)

Le 13 avril a eu lieu le vernissage de l'exposition de MM. Marc Proessel et André de Wurtemberg. Toute la grande salle de l'Athénée était remplie de leurs œuvres, d'un genre extrêmement différent d'un peintre à l'autre.

M. Proessel a une prédilection presque exclusive pour la montagne, — en particulier pour le Jura: cimes, pentes abruptes, chalets, localités juchées, avec leurs toits rouges, sur la hauteur, ou nichées dans la vallée, forêts, beaux arbres isolés, neige ou printemps vert.

M. de Wurtemberg a exposé des paysages, des bateaux, des aspects de villes, des portraits. Ses couleurs sont d'une grande douceur, mais on voudrait ici ou là une lumière moins uniformément sourde. Préféré « La Tamise, à Londres », et « Ville d'Avray » avec ses blancs nuages floconneux et cette profusion d'arbres et d'herbe gris-bleu, d'une impression si reposante et si estivale.

Peintures et dessins d'enfants chinois

C'est une heureuse idée qu'a eue la Bibliothèque sino-internationale, installée depuis peu au Château de Montalègre (Genève), que d'exposer dans son ancien local, à Florissant, ces peintures dues, sans doute, à plus d'un artiste en herbe.

L'enfant chinois se familiarise dès son bas âge avec les couleurs: de famille aisée, il voit peindre sa mère et ses sœurs; pauvre, il confectionne et décore ses cerfs-volants et ses lanternes de papier; à l'école, il prend part à une suite de concours où les meilleures œuvres sont désignées par ses propres camarades.

Ce que le visiteur peut voir à Florissant intéresse spécialement les pédagogues et les écoliers, mais il serait faux de croire qu'à ce public seul s'adresse l'exposition. Il y a là, parmi des peintures, dessins à la plume, aux crayons de couleur, bien des choses curieuses ou jolies, bien des promesses, — et le plus jeune exposant a quatre ans.

On est frappé tout d'abord par le sens de la couleur et du mouvement, puis par l'imagination. Le symbole même n'est pas absent ici, qu'il prenne la forme du patriotisme, soit qu'il représente une idée, et la fable, la légende est en bonne place. Nous voudrions en dire davantage; bornons-nous à certifier que ceux qui ne se sont pas rendus à l'appel des organisateurs ont eu tort.

PENNELLO.

Le chômage des jeunes gens

Dans sa dix-neuvième session, la Conférence internationale du Travail a discuté longuement de cette question d'importance capitale pour le monde entier, puisque les effets

la vallée du Nil, May composa un hymne en l'honneur de l'intrépide aviateur, hymne qui fut publié par un grand quotidien parisien, ce qui encouragea la jeune poétesse à persévérer. En 1913, le Khédive Abbas Helmi ayant daigné accorder une distinction au poète Khalil Moutran, au cours d'un banquet, May Ziade fut désignée pour lire le poème que le poète syrien Gobran Khalil avait dédié à son compatriote. Elle se vit soudain au milieu de l'élite intellectuelle du Caire, parmi les plus illustres écrivains arabes. Pleine d'assurance, elle fit suivre la lecture du poème de Gobran Khalil par celle d'un poème de sa composition. Ce jour-là, les écrivains, en fêtant le poète « des deux pays », fêtèrent en même temps May qui débutait avec éclat dans les lettres arabes.

Dès lors, sa carrière littéraire allait se poursuivre sous l'œil vigilant des meilleurs journalistes de la presse arabe: les Zaidan, les Sarrouf, les Daout Barakat, qui guidèrent la débutante dans la voie qui devait la mener au succès.

Tout en publiant des contes, des essais critiques dans *Al-Moktataf*, *Al-Hilal* et *Al-Ahram*, May ne renonça pas à cette belle langue latine qu'elle avait apprise sur les bancs de l'école. Elle fit paraître, sous le pseudonyme d'Isis Copia, un petit recueil de poèmes et de pensées, dédié à Lamartine, pour qui elle professait une vive admiration. Dans ces poèmes, d'une belle envolée, elle chante la beauté du Nil et les magnifiques sites du Liban.

Mais son activité ne s'arrêta pas là. Elle traduisit en arabe, de nombreuses œuvres étrangères, donna des conférences, fonda un salon littéraire. Ce salon existe depuis une vingtaine d'années.

il pas prudent, pour conjurer la crise universelle de ramener la femme à son foyer afin de permettre aux travailleurs masculins de retrouver leur gagne-pain? En 1906, les banques employaient 3.500 femmes; en 1926, elles en avaient accueilli 44.000. Dans ce même laps de temps, l'effectif des « petites fonctionnaires » de nos services publics avait passé de 300 à 15.000. Voilà des chiffres qui nous donnent à réfléchir.

Il n'est pas question de discuter la valeur professionnelle de ces travailleuses. Tout le monde sait que le labeur féminin peut accomplir des miracles. Mais, malgré tout, dans une période comme celle que nous traversons, on songe aux 44.000 employés de banque et aux 15.000 fonctionnaires des services publics qui ont été victimes de cette redoutable concurrence.

Les gens de sens rassis sont donc tentés d'en conclure qu'une femme ne devrait pas abandonner ses fonctions familiales naturelles, qui constituent, moralement et socialement, sa profession primordiale, pour aller disputer un rond de cuir, un guichet ou des manches de lustrine à des spécialistes en chômage.

Eh bien, il paraît que ce raisonnement simpliste ne vaut rien. Tout d'abord, il faut songer qu'il y a, en France, plus de 7 millions de femmes seules célibataires, divorcées ou veuves. Pour celles-ci, le droit au travail est exactement le même que pour les hommes. Songez aussi qu'on peut ajouter à ce chiffre 4 millions et demi de mineures de moins de quinze ans pour qui le droit au travail n'est pas autre chose que le droit à la vie.

Mais faut-il limiter le droit au travail de la femme mariée? La question est plus délicate qu'on ne le suppose. La « femme mariée » n'a

souvent trouvé un mari que parce qu'elle exerçait une profession qui lui permettait de fonder un foyer avec un jeune homme qui n'aurait pu le faire sans cette collaboration. Autrefois, le principe de la dot répondait à cette mesure de prudence. Aujourd'hui, la dot a presque complètement disparu et c'est le travail de la jeune fille qui le remplace. Le travail rémunérateur de la jeune fille est donc devenu un élément favorable, et non défavorable, à la fondation d'un foyer.

Remarquons en passant que l'interdiction légale du travail extérieur appliquée aux femmes mariées constituerait un acte d'immoralité flagrante qui leur donnerait un privilège singulièrement dangereux aux unions illégitimes.

Mais voici encore une constatation bien curieuse. Si vous renvoyez la femme à son foyer, c'est évidemment pour qu'elle y exécute les travaux ménagers que des salariés accomplissaient à sa place pendant qu'elle était à son bureau. La rentrée de la femme mariée dans sa cuisine, son office, sa nursery ou sa lingerie mettra immédiatement en chômage une quantité prodigieuse de bonnes à tout faire, de femmes de chambre, de bonnes d'enfant, de femmes de ménage, d'ouvrières de la lingerie, de la couture, de la mode, sans compter les ouvriers occupés dans les usines et les ateliers fondés depuis quelques années pour l'exécution industrielle des travaux ménagers. Le travail non payé de la femme à son foyer constitue une concurrence redoutable pour le travail collectif. Les statistiques américaines ont démontré que la rentrée dans leur ménage de 64 femmes mariées détermine la mise en chômage automatique de 100 ouvriers ou ouvrières de l'industrie...